

Délibération n° 2021-31 en date du 17 juin 2021 du collège de l'Agence française de lutte contre le dopage procédant à une inclusion, des renouvellements et des radiations au sein du groupe cible de l'Agence

Le collège de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 232-5 et L. 232-15,

Vu la délibération n° 2021-26 en date du 27 mai 2021 relative aux obligations de localisation des sportifs mentionnés à l'article L. 232-15 du code du sport,

Sur proposition de la directrice du département des contrôles,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'inclusion et au renouvellement d'inclusion dans le groupe cible de sportifs pratiquant des sports individuels et des sports collectifs, au vu de leurs performances sportives ;

Considérant, par ailleurs, qu'il convient de procéder à la radiation du groupe cible de l'Agence de sportifs dont le maintien dans ce dernier n'est plus justifié, au motif qu'ils ont mis un terme à leur carrière de sportif;

DÉCIDE:

- **Article 1**^{er} Est incluse dans le groupe cible de l'Agence la sportive dont le nom figure en annexe 1 à la présente délibération.
- **Article 2** Sont renouvelés dans le groupe cible de l'Agence les sportifs dont le nom figure en annexe 2 à la présente délibération.
- **Article 3** Sont radiés du groupe cible de l'Agence les sportifs dont le nom figure en annexe 3 à la présente délibération.
- **Article 4** Les sportifs concernés seront informés de leur situation au regard du groupe cible, suivant les modalités définies par la délibération n° 2021-26 du 27 mai 2021, susvisée.
- **Article 5 –** La présente délibération sera publiée sur le site internet de l'Agence.

La présente délibération a été adoptée par le collège de l'Agence française de lutte contre le dopage au cours de sa séance du 17 juin 2021.

La Présidente de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Dominique LAURENT

<u>signé</u>

Annexe 1 à la délibération n° 2021-31 du collège de l'Agence française de lutte contre le dopage en date du 17 juin 2021 : Inclusion d'une sportive dans le groupe cible

FÉDÉRATION	CIV.	Prénom	NOM
Triathlon	Mme	Emilie	MORIER

TOTAL 1

Annexe 2 à la délibération n° 2021-31 du collège de l'Agence française de lutte contre le dopage en date du 17 juin 2021 : Renouvellements d'inclusion de sportifs dans le groupe cible

		ſ	
FÉDÉRATION	CIV.	Prénom	NOM
Athlétisme	Mme	Clémence	BERETTA
Athlétisme	M.	Gabriel	BORDIER
Athlétisme	Mme	Cyréna	SAMBA-MAYELA
Badminton	M.	Christo	POPOV
Basket-ball	Mme	Valeriane	AYAYI
Basket-ball	M.	Axel	BOUTEILLE
Basket-ball	M.	Thomas	HEURTEL
Basket-ball	Mme	Marine	JOHANNES
Canoë-kayak	M.	Denis	GARGAUD
Canoë-kayak	M.	Boris	NEVEU
Cyclisme	M.	Corentin	ERMENAULT
Equitation	Mme	Pénélope	LEPREVOST
Equitation	M.	Maxime	LIVIO
Equitation	M.	Nicolas	TOUZAINT
Escrime	M.	Yannick	BOREL
Escrime	Mme	Coraline	VITALIS
Golf	M.	Benjamin	HEBERT
Lutte	M.	Akhmed	AIBUEV
Lutte	M.	Evrik	NIKOGHOSYAN
Lutte	M.	Mamadassa	SYLLA
Natation	M.	Maxime	GROUSSET
Natation	M.	Florent	MANAUDOU
Roller et skateboard	M.	Vincent	MILOU
Ski	M.	Antoine	ADELISSE
Ski	Mme	Chloé	CHEVALIER
Ski	M.	Fabien	CLAUDE
Ski	Mme	Caroline	COLOMBO
Ski	M.	Antoine	GERARD
Ski	M.	Blaise	GIEZENDANNER
Ski	M.	Victor	MUFFAT JEANDET
Ski	M.	Laurent	MUHLETHALER
Ski	Mme	Julia	PEREIRA DE SOUSA
Ski	M.	Nicolas	RAFFORT
Sports de glace	M.	Jérémie	BOUTHERIN
Sports de glace	M.	Dorian	HAUTERVILLE
Sports de glace	M.	Sébastien	LEPAPE
Tennis	M.	Enzo	COUACAUD
Tennis	M.	Maxime	JANVIER
Tennis de table	M.	Simon	GAUZY
Triathlon	M.	Benjamin	CHOQUERT
Triathlon	M.	Pierre	LE CORRE
Triathlon	M.	Cyril	VIENNOT
Volley-ball	M.	Nicolas	LE GOFF
<u> </u>	+	+	

М.

Volley-ball

TOTAL 44

LOUATI

Yacine

Annexe 3 à la délibération n° 2021-31 du collège de l'Agence française de lutte contre le dopage en date du 17 juin 2021 : Radiations de sportifs du groupe cible

FÉDÉRATION	CIV.	Prénom	NOM
Aviron	Mme	Marion	COLARD
Gymnastique	M.	Sébastien	MARTINY
Ski	M.	Jean-Baptiste	GRANGE

TOTAL	2